

**LANCEMENT DES CONSULTATIONS NATIONALES POUR LA MISE EN OEUVRE DE  
L'OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD 14)**



Le Lancement des consultations nationales pour la mise en œuvre de l'ODD 14 s'est réalisé dans le district de Lobata. Le choix de Lobata s'explique par le fait l'une principales des activités économiques de la zone est la pêche, qui vient en seconde position après l'agriculture. Cette conférence a regroupé les associations des pêcheurs de la zone septentrionale du pays, les ONG et des associations de commercialisations des produits maritimes représentant le secteur privé, le personnel du Ministère des Finances, du Commerce et l'Economie Bleue, l'Association des jeunes et le PNUD.

En prenant la parole le Maire du district a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants avant de rappeler aux participants que le choix de son district n'est pas un hasard. C'est un district de pêcheurs at il ajouté. Il est donc important de prendre des mesures idoines pour la protection des mers.

Le Ministre des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue s'est dit satisfait de la tenue de cette conférence, qui rentre dans le cadre des préparatifs de la Conférence sur l'Océan qui se tiendra du 5- 9 juin 2017 à New York. Il a rappelé l'importance des cibles 14.1 : « D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments », 14.4 : « D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques » et 14.b : « Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés » pour un petit Etat Insulaire en développement comme São Tomé et Príncipe qui se trouve enclavé dans l'océan Atlantique sans aucun pays limitrophe direct. Il a aussi souligné que le Gouvernement et la population doivent ensemble prendre des mesures pour éviter la pollution de nos eaux et améliorer les conditions de vie des petits pêcheurs. Il a conclu en ces termes : Je souhaite que les travaux de cette conférence, permettront d'obtenir des pistes de solutions pour protéger nos mers, lutter contre les pêches illégales et la pollution des mers.

Les travaux ont commencé par une présentation du Directeur de la pêche suivie d'un débat très riche. Au cours de sa présentation, le Directeur a tout d'abord donné une définition du concept de développement durable, avant de rappeler les 10 cibles et 10 indicateurs de l'ODD 14. Les points forts du débat sont.

- Interdire l'utilisation des filets fins, qui capturent des espèces en phase de croissance, qui constitue très souvent à une pêche destructive. Le Directeur a rappelé l'existence de la loi de pêche de 2001 et du règlement juridique de la

pêche de 2012, qui prohibent tout type de pêche dévastatrice. Il est donc recommandé d'actualiser cette loi et de l'appliquer strictement en étroite collaboration avec la garde côtière et le support technique et financier des partenaires au développement tel que le PNUD.

- Retrait des vieux bateaux, qui sont les eaux du pays. Ces bateaux constituent des vecteurs de pollution des eaux, car ils dégagent des éléments chimiques, que les poissons en consomment et qui pourront avoir des effets néfastes sur la santé humaine. Le Directeur a précisé que le gouvernement avait pris des actions en vue du retrait de ces vieux bateaux et quelques-uns en sont déjà retirés. Il est recommandé que les mêmes actions se poursuivent et qu'un plan de retrait de ces bateaux soit formulé le plus rapidement possible.
- Encourager la pêche à la ligne, tout en limitant des zones de pêches au filet qui répond aux normes de São Tomé et Príncipe
- Réaliser des campagnes de supervision et d'inspection maritime afin de mieux contrôler les espèces capturées.
- Il est donc nécessaire que les pêcheurs s'unissent afin de protéger les ressources maritimes qui serviront aux générations futures.